

**Compte rendu du séminaire de l'Inter-associatif de psychanalyse  
organisé à Bruxelles du 6 au 8 décembre 96  
par l'École belge de psychanalyse**

**“Freud après Lacan”**

**par Annie Sotty**

Chacun des séminaires organisés par l'Inter-associatif permet à l'association invitante de poser la ou les questions qui la traversent à ce moment-là.

C'est ainsi que l'École belge de psychanalyse, sous le titre Freud après Lacan, proposait à chacun de se situer dans sa référence à Freud et à Lacan.

L'École belge est bilingue, ce qui vient rappeler que notre rapport à Lacan n'est pas le même si on le lit en français ou dans une traduction. D'où cette autre formulation de la question posée : « Freud, Lacan et l'hétérogène des cultures et des langues ».

Mes collègues belges avaient pris le parti de favoriser l'énonciation singulière de chacun des participants : pas de texte préparatoire communiqué, pas d'exposé introductif, ou si peu... La dispersion en trois ou quatre groupes, dans lesquels les membres des différentes associations se sont répartis, va dans le même sens. Si, parfois, divers accents ont coloré les énonciations, on n'est pas allé, au moins dans les petits groupes, jusqu'à s'exprimer dans une autre langue que le français, ayant ainsi recours à la traduction pourtant évoquée comme simple possibilité. C'est donc le français qui était la langue de l'I.-A. ce jour-là. Est-ce la proximité entre traduire et interpréter qui a fait hésiter devant la traduction, limitant ainsi l'énonciation des non-Français ?

Ce séminaire bruxellois était donc à l'enseigne de l'hétérogène souhaité par l'I.-A. Malgré la diversité des prises de position, on peut tout de même essayer de relever quelques points d'accord ou quelques articulations plus vivement discutées.

« La psychanalyse est freudienne ou n'est pas » : la formule de Lacan plusieurs fois citée fait semblant de mettre tout le monde d'accord à peu de frais. Certains ont tout de même souligné que, pour eux, la psychanalyse était freudienne et lacanienne : « Double colonne vertébrale » a-t-on dit. Il importe alors de tirer toutes les conséquences de tout l'enseignement de Lacan, de crainte que l'hétérogène ne vire à l'hétéroclite.

D'autres, non français, ont mis l'accent sur la nécessité de ne pas lire Lacan sans Freud, ou sans pratique de la psychanalyse, pour éviter de mettre Lacan en place de représentant d'une théorie psycho-sémiotique. Lacan doit au moins nous « rendre calés en lecture de Freud ».

La relation de lacan à Freud est une relation dissymétrique ; cette dissymétrie est ce que la science, ainsi que les sociétés basées sur la science, éliminent et c'est au contraire ce que

la psychanalyse maintient à tout prix, en créant des dispositifs qui permettent de traiter les transferts. La cure est un des ces dispositifs ; mais l'I.-A. peut-il reprendre à son compte les autres dispositifs dont Lacan est l'inventeur : le cartel et la passe ?

Ils ne sont pas repris comme tels, mais la procédure d'admission d'une nouvelle association fait appel à la « procédure indirecte ».

L'association candidate parle à des membres de l'I.-A. tirés au sort qui eux-mêmes rapportent ce qu'ils ont entendu aux associations qui votent.

A propos de ce vote, on a beaucoup dit qu'on attendait des associations des explications de vote « écrites ».

Freud a eu toute sa vie le souci de laisser des textes, Lacan a privilégié la transmission orale de son enseignement. J. Nassif a pu rappeler : « Pour un certain nombre, Lacan a été une voix. » Cette double possibilité de transmission est utilisée de façon diverse selon les associations et selon les langues et les cultures.

L'hétérogène des langues et des cultures a donné lieu à l'émergence de deux points d'accord.

– Nombreux sont ceux qui avaient l'expérience d'un progrès important dans la cure lorsqu'un analysant avait pu s'exprimer dans une langue qu'il considérait comme sienne, même si elle était étrangère à l'analyste. Cette conjoncture permet à l'analyste de sortir de l'apparence de celui qui comprend, elle donne aussi tout son poids au signifiant. Ce qui ne veut pas dire que l'analyste renonce pour autant à être celui qui traduit : en effet, interpréter, c'est traduire, c'est mettre du tiers et accepter la perte que comporte toute traduction.

– Nous sommes aussi tombés d'accord sur le fait qu'il n'y a pas pour un sujet de langue unique : la langue maternelle n'est pas exactement celle du père, pas non plus celle de l'école. Établir un transfert, pour un analysant, c'est essayer de parler la langue de l'Autre. Un anthropologue flamand, s'exprimant en français, introduisit une discordance radicale qui demanderait à être travaillée : « Les Africains ne font pas de psychanalyse, sinon pour se faire adopter, parce qu'ils sont de culture matrilineaire... » Cette affirmation n'a pas été reprise, sinon pour l'affirmation que l'Inter-associatif de psychanalyse était bien européen, sans préoccupation mondialiste.

Quelle que soit la langue utilisée, elle doit pouvoir être entendue comme une langue vivante qui laisse ouverts les effets de supposition. Chaque langue est habitée par un impossible à dire.

Annie Sotty

### Errata

Dans le compte rendu de la Coordination permanente de l'Inter-associatif européen de psychanalyse (Journées du 15 au 16 novembre 1996) rédigé par André Masson (cf. notre courrier de décembre/janvier), une coquille de taille s'est glissée, qu'il aurait été irresponsable de ne pas signaler à nos lecteurs attentifs : dans le paragraphe consacré aux modalités de vote, reproduit ici in extenso, il fallait lire irresponsable au lieu de responsable.

Les modalités de vote – qui ne concernaient que les associations françaises, seules à avoir ce droit – définies par les statuts provisoires de l'Inter-associatif de psychanalyse à l'article 4 (l'unanimité moins une voix des associations représentées), resteront-elles identiques ? Est-ce cette modalité qui fait tenir l'I.-A. ?

La réponse oui/non est dissymétrique, voire injuste. Le oui est plus ou moins convaincu, mais sans pouvoir convaincant, alors que le non doit avoir un ton convaincant pour la communauté. Comment répondre pour ne pas provoquer un effet imaginaire dont on n'est pas irresponsable ? Le partenariat comme membre associé sans droit de vote pendant trois ans pourrait-il être une réponse à une association pour laquelle le premier temps de lecture des écrits fondateurs aurait décidé du fonctionnement du deuxième, sans que celui-ci débouche sur un oui unanime ? Dans ce cas, cette association-là deviendrait membre trois années après cette réponse.